Bulletin officiel n° 30 du 23 juillet 2015

académie Créteil

direction des services départementaux de l'éducation nationale Val-de-Marne

PHOTO

Attestation scolaire « savoir-nager »

NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : __ __/ __ _/ _____

École :

_____

Cachet de l'établissement et signature du directeur de l'école

Attestation scolaire « savoir-nager »

Le professionnel agréé et le professeur des écoles, certifient que l'élève

_____ maîtrise le savoir-nager défini par

l'arrêté du 8 juillet 2015 (parcours de capacités, connaissances et attitudes).

Le ____ / ___ _/ _____

Noms et signatures du

Professionnel agréé (et titre) Professeur des écoles